

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE D'ENSEIGNEMENT

INSTITUTIONS ET ACTUALITE

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT
DOMAINE : SCIENCES ÉCONOMIQUES ET DE GESTION

CODE : 05 02 03 U 32 D2

CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 002

DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 07 juin 2016,
sur avis conforme du Conseil général**

INSTITUTIONS ET ACTUALITE

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT

1. FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ d'appréhender le rôle des principales structures institutionnelles nationales et internationales ;
- ◆ de développer son sens critique vis-à-vis des faits d'actualité en les replaçant dans leur contexte historique, politique, institutionnel, économique, social et culturel ;
- ◆ de s'adapter à son environnement professionnel ;
- ◆ d'actualiser et de vérifier ses connaissances par la consultation et le tri d'informations à caractère professionnel.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

- ◆ Résumer les idées essentielles d'un texte d'intérêt général et les critiquer ;
- ◆ produire un message structuré qui exprime un avis, une prise de position devant un fait, un événement, ... (des documents d'information pouvant être mis à sa disposition).

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur - C.E.S.S.

3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

*dans le respect des consignes données par le chargé de cours,
dans le respect des valeurs éthiques et démocratiques,
face à des questions d'actualité impliquant des institutions nationales ou internationales,*

- ◆ d'identifier les institutions concernées et leur rôle ;
- ◆ de confronter ces questions au contexte historique ;
- ◆ de produire des messages structurés et argumentés exprimant des avis et des prises de position.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ le degré de finesse de la confrontation,
- ◆ le degré de qualité de l'argumentation,
- ◆ le niveau de précision dans l'emploi des termes techniques,
- ◆ le degré de clarté de l'expression.

4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable :

*dans le respect des valeurs éthiques et démocratiques,
face à des questions générales ou relatives aux institutions nationales ou internationales,*

en institutions nationales et internationales,

- ◆ de présenter l'organisation et le rôle fondamental des structures institutionnelles belges actuelles, pour comprendre et apprécier l'interaction de leurs responsabilités ;
- ◆ de percevoir le rôle fondamental des principales structures institutionnelles supranationales pour apprécier :
 - ◆ l'ordre politique et économique au niveau mondial (ONU, FMI, BERD, Banque Mondiale, OMC...),
 - ◆ l'intégration régionale, européenne en particulier,
 - ◆ les systèmes de sécurité (OTAN, UEO) et le partenariat pour la Paix ;

en questions d'actualité,

- ◆ d'établir succinctement les corrélations existant entre des faits d'actualité et d'histoire nationale pour :
 - ◆ maîtriser la structure chronologique cohérente des principaux événements de l'histoire nationale depuis 1830, en évitant les anachronismes,
 - ◆ analyser, sur base de questions thématiques choisies, des faits relatifs à la civilisation belge, éclairant la période contemporaine (depuis 1830),
- ◆ d'identifier régulièrement les faits d'actualité liés au domaine de la communication ;

face à un ensemble de documents de sources différentes, relatifs à de grandes questions d'actualité,

- ◆ de mettre en œuvre des méthodes d'analyse et de critique spécifiques aux sciences humaines pour :
 - ◆ saisir la structure et la pertinence des informations (identification des faits objectifs, de l'avis des auteurs, des moyens d'argumentation) ;
 - ◆ comparer et confronter les différentes informations ou analyses, et en discerner les prolongements éventuels ;
 - ◆ produire des messages structurés et argumentés exprimant des avis et des prises de position.

5. CHARGE(S) DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

6. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière.

7. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

7.1. Dénomination des cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Institutions nationales et internationales	CG	A	16
Questions d'actualité	CG	A	32
7.2. Part d'autonomie		P	12
Total des périodes			60